

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 5 (1934)

Heft: 3

Artikel: L'introduction de nouvelles industries dans le canton de Berne [suite et fin]

Autor: Keller, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pourvoient. Les Jurassiens éclairés qui les dirigent aiment trop le sport pour faillir à cette tâche.

Mais il est un fait plus éloquent que tous les plaidoyers ou toutes les louanges que peuvent adresser à leur pays des Jurassiens qui l'aiment à la passion, en dépit de ses rudesses hivernales et lui doivent leur énergie proverbiale. Ceux qui sont venus une première fois au Jura bernois reviennent invinciblement attirés. Beaucoup bientôt achètent un coin de terre contre la forêt pour bâtir une coquette villa et se trouver bien chez eux parmi les gentianes et les sapins élancés. Ils prendront désormais leurs repas le regard perdu sur le large horizon, au bruit paisible et sans fin des clochettes pastorales. C'est que chez nous seulement ils ont trouvé la détente, la santé, l'équilibre, parmi tant de radiant beautés.

G. R.



L'introduction de nouvelles industries dans le canton de Berne

par M. le Dr M. L. KELLER, ingénieur,
 Directeur de l'Office cantonal pour l'introduction de nouvelles industries
 (Suite et fin.)

Les techniciens ingénieux et les commerçants routinés ne font pas défaut ; sans parler des artisans-artistes qui pourront apporter leur collaboration à une nouvelle fabrication. Et malgré tous ces avantages, les difficultés qui s'élèvent à l'introduction de nouvelles industries dans le Jura sont considérables. L'obstacle le plus important est toujours et avant tout la question financière. Nous répétons encore que malheureusement notre office n'a pas la compétence d'accorder des subventions ou d'allouer des crédits en faveur de la création de nouvelles industries. C'est à cette importante question que se heurtent la plupart des propositions que nous avons pu soumettre à des entreprises jurassiennes. La majeure partie des industriels n'est pas en mesure d'investir de nouveaux capitaux dans un autre article qui demande des installations différentes, un outillage spécial ou un appareil commercial compliqué. Par contre, les installations existantes dans l'industrie horlogère ne se prêtent en général qu'à la fabrication d'articles de dimensions très réduites. Il ne se trouve donc dans nos régions qu'environ une dizaine d'usines qui pourraient actuellement entreprendre la fabrication d'articles plus grands. En outre, il existe d'autres obstacles. Les automates ou machines compliquées, les caisses enregistreuses et machines à écrire ou à calculer

par exemple exigent généralement une organisation de vente spéciale assez compliquée ainsi qu'une publicité coûteuse dont la plupart de nos fabricants ne disposent pas. Un bon article de masse pouvant intéresser les fabriques de décolletages ou une fabrique de boîtes de montres est difficile à trouver. Il occupera en outre avant tout la machine à étamper et non la main-d'œuvre. Le domaine des compteurs divers est presque épuisé et la concurrence considérable. L'industrie textile et du vêtement pouvant occuper une bonne quantité de main-d'œuvre, en particulier féminine, travaille avec des taux de salaire inconnus chez nous et probablement non acceptés. L'industrie du téléphone est domiciliée à Berne même, la radiodiffusion à Bienne. En sa qualité d'institution officielle, notre bureau ne saurait soutenir une concurrence dans ces articles, sans craindre des difficultés. La machine lourde ne pourra pas se construire dans le Jura, la main-d'œuvre ne se prêtant pas à ce travail. L'industrie chimique est un domaine spécial et délicat. L'optique est particulièrement développée en Allemagne et difficile à surpasser, tandis que l'industrie du film exige de très gros capitaux. Il ressort de ces quelques indications que le domaine des industries et articles pouvant encore entrer en ligne de compte est excessivement restreint. Ce qui rend notre tâche plus difficile encore, c'est que la plupart des fabricants cherche au fond la même chose. La conformité des installations et des outillages de grand nombre de fabriques n'admet pas de variété quant aux articles à fabriquer. Le termineur, le fabricant de pierres ne possède même pas de machines pour ainsi dire, ce n'est effectivement que la main-d'œuvre qu'il occupe.

Et pourtant il existe encore un assez grand nombre d'articles et de nouveautés qui pourraient être exécutés dans nos régions. Ce sont en général de petites choses sans prétention, mais qui pourraient tout de même fournir de l'occupation à bien des ouvriers et des ouvrières. C'est de ce côté que nous invitons les industriels à chercher de nouvelles possibilités et d'autres champs d'activité. Nous avons vu qu'il est pour ainsi dire inutile d'attendre l'ouverture d'importantes usines dans le Jura. Pour les grands projets, les capitaux et l'initiative font défaut. La majeure partie des petits patrons et directeurs d'entreprises moyennes ne trouveraient d'ailleurs pas d'occupation par la fondation d'une ou de deux fabriques de ce genre. La renommée de nos contrées consiste avant tout dans les qualités et dans l'adresse de nos artisans. C'est dans ce domaine que nous devons chercher de nouvelles ressources. Dans cet ordre d'idées nous avons réussi à servir d'intermédiaire pour l'introduction ou la fabrication de divers articles, ou à collaborer aux plans des initiateurs. Il se fabrique par exemple actuellement à Bienne et dans le Jura entre autres des porte-craie en métal, des appareils à compter et à rouler la mon-

naie, des rasoirs, des brosses spéciales, des appareils à dessiner, des dispositifs mécaniques pour classeurs de correspondance, des serrures de sûreté, des balances de ménage, des porte-forets pour tours revolvers, des gabarits pour vitriers et règles graduées en métal, du mobilier dentaire, des fermetures éclairs, des accessoires de tours, des spécialités en chocolat, des machines à lessive, des automates pour chauffage à l'huile, des appareils cinématographiques, des machines pour la fabrication des fermetures éclairs, des lettres plastiques, des caisses enregistreuses, des aiguilles à tricoter, des boutons. Malgré les difficultés que nous venons de signaler nous avons aussi contribué à la fondation de diverses industries nouvelles d'une certaine envergure. Nous citons sous ce rapport une fabrique de la branche électro-thermique et une entreprise de produits chimiques et pharmaceutiques, un atelier de roulements à billes. Deux projets importants de l'industrie du bois sont en discussion ; le premier a trait à la fabrication de panneaux isolants en pâte de bois, l'autre aux panneaux-forts et au bois croisé. Dans l'Ajoie, où l'industrie des souliers et spécialement l'industrie textile se sont introduites sur une base de plus en plus étendue, une nouvelle filature de laine peignée sera créée prochainement. Une fabrique d'articles de bureau assez importante s'installera également ce printemps dans une localité jurassienne.

Et malgré ces résultats réjouissants, une grande partie de nos industriels ne paraît guère s'intéresser à l'introduction de nouvelles industries. Le nombre de demandes que nous recevons de cette région est malheureusement minime en comparaison aux autres contrées du canton. Nous constatons une certaine apathie surtout par nos enquêtes générales concernant les désirs des fabricants en les questionnant au sujet de leurs installations. En général il n'y a pas le dix pour cent des interpellés qui répondent à nos demandes. Celles-ci toutefois sont pour nous d'une importance et d'une utilité de premier ordre, pour pouvoir juger des possibilités des diverses entreprises et nous rendre compte des désirs et de l'esprit du fabricant. Il paraît que la théorie de l'avenir plus réjouissant convainc toujours une bonne partie de nos cercles industriels. Puissent-ils avoir raison ! En attendant, il faudrait se rendre compte qu'il sera indispensable qu'une bonne partie de nos fabricants et ouvriers s'orientent dans d'autres directions.

La tâche imposée à notre office est des plus difficiles. Elle ne peut être résolue que par la collaboration étroite, active et confiante de tous ceux qui y sont intéressés. Nous devons compter sur la collaboration de tous pour mener à bonne fin cette tâche et aider à conduire notre économie nationale à de nouvelles époques de prospérité. L'action créatrice de l'Etat et l'initiative privée doivent se compléter de façon opportune, pour surmonter les temps difficiles que nous traversons actuellement.